

PROJET PÉDAGOGIQUE 2024-2025



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

ALAE

*Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
Elémentaire La Fontaine*

COMMUNE DE FONTENILLES



VILLE DE
FONTENILLES

SOMMAIRE

I. Présentation du Territoire.....	3
A. Géographie et Démographie.....	3
B. La Population.....	3
C. Les Catégories Socio Professionnelles.....	3
D. La Vie Locale.....	4
E. Etats des lieux des structures éducatives, sportives et culturelles.....	4
F. Le Projet Éducatif Du Territoire.....	5
G. La Convention Territoriale Globale.....	6
H. La Coordination des Services.....	6
I. La Gestion délégué à LE&C Grand Sud.....	6
II. L'ALAE, une structure pour une diversité d'interventions.....	7
A. Fonctionnement et moyens.....	7
1. L'ALAE.....	7
2. Horaires d'ouverture.....	7
3. Composition de l'équipe d'encadrement et rôle de chacun.....	8
4. Caractéristiques du public accueilli.....	9
a) Les 6-8 ans.....	9
b) Les 9-11 ans.....	9
5. Le fonctionnement.....	9
B. Nos orientations éducatives.....	10
1. Participer à l'éducation d'une jeunesse éco citoyenne.....	10
2. Principe d'égalité et de neutralité : garantir un accès égal à des accueils de qualité.....	11
3. Répondre aux besoins psychologiques et physiologiques de l'enfant, et renforcer la culture du travail partenarial autour de l'enfant et d'un projet de fonctionnement.....	12
III. Evaluation.....	16
A. Une évaluation progressive.....	16
1. La relation avec la collectivité.....	16
2. L'évaluation par dispositif.....	16
B. Les critères d'évaluation.....	16
1. L'évaluation quantitative.....	16
2. L'évaluation qualitative.....	17

I. Présentation du Territoire

La commune de Fontenilles est un territoire adapté et une politique éducative engagée et adaptée. A l'issue d'une consultation citoyenne, la ville a fait le choix de quitter la Communauté de Commune de la Gascogne Toulousaine pour rejoindre la Communauté de Commune du Grand Ouest Toulousain au 1er mai 2023. Ce choix est légitime au regard du bassin de vie local, des caractéristiques sociologiques de la population, des dynamiques économiques et des futurs projets d'aménagements.

A. Géographie et Démographie

Seule commune de la Communauté à être située dans le département de la Haute-Garonne, Fontenilles est située à 21 km de la métropole toulousaine. Elle fait partie de l'aire urbaine de Toulouse. La ville de Fontenilles a connu un essor démographique important et régulier depuis les années 1990, passant de 2262 habitants à 5935 habitants en 2017. Il faut noter un accroissement important entre 2010 et 2015 de plus de 1000 habitants.

B. La Population

La typologie de la population a évolué en parallèle de cet essor démographique amenant de fait une mixité plus importante tant sur le plan social que culturel. Les besoins de la population ont eux aussi évolué faisant passer Fontenilles du statut de « *petite commune résidentielle* » à celui de ville dynamique et attractive.

Les données INSEE les plus récentes sont de 2019 et mettent en valeur les 5 893 habitants avec une forte représentation de l'enfance puisque 25% de la population était âgée de 0 à 14 ans. Par projection, plus de 3 années après, on peut estimer que 25% de la population est âgée de 3 à 17 ans et est donc concerné par la politique éducative de la ville ciblant l'enfance et la jeunesse. Il faut noter que cette donnée est constante à Fontenilles depuis 2008.

La proximité de Toulouse, de son bassin d'emplois et de services, conjuguée avec une bonne desserte routière, font de la commune un territoire attractif : 24,8% des ménages sont installés depuis moins de 4 ans sur la commune.

C. Les Catégories Socio Professionnelles

En matière d'emploi et de CSP, les communes se caractérisent par un taux du chômage nettement plus faible que celui du département : 5,2 % à Fontenilles pour 9,9 % à l'échelle du département. La représentativité des CSP est équilibrée, sauf pour le secteur agricole. Il faut noter que les CSP employés et ouvriers représentent 43% des CSP et que les CSP Professions Intermédiaires et Cadres représentent 47,7% des CSP.

De plus, il faut souligner que le taux d'emploi des femmes est identique à celui des hommes. Par ailleurs, il convient de noter que 11,7% des familles sont des familles monoparentales.

D. La Vie Locale

Au niveau de la dynamique locale, Fontenilles bénéficie d'un riche tissu associatif maillé par des associations culturelles, sportives et solidaires. Cette richesse et cette diversité sont autant d'atouts locaux qui, additionnés avec les infrastructures municipales permettent d'enrichir les contenus et la diversité des projets d'animation proposés en direction des enfants. Il s'agit d'une opportunité pour la mise en œuvre du PEDT. Enfin, Fontenilles se caractérise aussi par une politique éducative volontariste qui permettra de mettre en place un PEDT et des Accueils Collectifs de Mineurs (*ALAE et ALSH*) à destination des enfants, des jeunes et des familles du territoire.

E. Etats des lieux des structures éducatives, sportives et culturelles

Structures scolaires

- 1 Ecole maternelle et 1 école élémentaire à La Fontaine
- 1 Groupe scolaire à Génibrat
- 1 Collège

Petite Enfance

- 1 Crèche multi-accueil
- 1 Relais d'Assistantes Maternelles avec des permanences sur plusieurs communes
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents

Enfance

- 4 Accueils de Loisirs Associés aux Écoles
- 1 Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- 1 Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité pour les enfants scolarisés sur les écoles élémentaires de CM2, porté par le Point Accueil Jeunes

Jeunesse

- 1 Point Accueil Jeunes / Accueil de Loisirs Sans Hébergement des 11-18 ans
- 1 Conseils Municipal des Jeunes
- 1 Accueil de Loisirs Associé au Collège Irène Joliot-Curie

Culture

- 1 Ludothèque
- 1 Médiathèque

Sport et Vie Associatives

La commune de Fontenilles compte une multitude d'associations qui interviennent sur de nombreux domaines : sport, culture, solidarité, loisirs, patrimoine, environnement...

Equipements

1 Maison des Loisirs / salle de réunion 1er étage
1 Maison des Loisirs / salle rez-de-chaussée
1 Maison des sports (*associations*)
1 Gymnase de Génibrat
1 Espace Marcel Clermont
1 Salle associative EMC
1 Terrains de sport / Plaine des Sports
1 Terrain enherbé gymnase de Génibrat
1 Salle Fraysse

F. Le Projet Éducatif Du Territoire

Le dernier étant établi en 2017 autour d'une démarche partagée résolument orientée sur la concertation de tous les acteurs éducatifs, le PEDT intercommunal décline les enjeux importants et les axes éducatifs tels que :

- La dynamique de partenariat dans la recherche de cohérence éducative
- L'épanouissement et l'autonomie des individus (*3 mois-25 ans*)
- La socialisation, la citoyenneté et le « *vivre ensemble* »
- L'accueil et l'accompagnement des 16-25 ans
- L'accompagnement à la parentalité

Dans l'attente du prochain PEDT communal, des enjeux forts sont posés en tant que objectifs sur le long terme :

- La réussite éducative
- Le bien-être des enfants et des jeunes
- L'attractivité du territoire
- Un cadre facilitant pour organiser l'accueil des mineurs
- L'implication des familles
- La dynamisation de la vie associative
- L'inclusion des enfants en situation de handicap
- La coopération intercommunale
- Le développement de l'emploi et de la formation

G. La Convention Territoriale Globale

La future CTG se dessine actuellement et permettra très certainement de déployer des actions éducatives et sociales en lien avec les axes du PEDT.

H. La Coordination des Services

Avec pour préoccupation majeure d'apporter une équité dans l'offre au service de tous les habitants, la commune a structuré une coordination opérationnelle des services Enfance et Jeunesse, en gestion déléguée, qui tend à harmoniser les modes d'intervention et à permettre l'émergence de projets communs au bénéfice des enfants et des jeunes du territoire.

Le pilotage politique de la compétence est assuré par les élus locaux. La Caisse d'Allocation Familiale de Haute Garonne participe au développement d'une offre de service globale à destination des familles sur différents secteurs d'activité : enfance, jeunesse, parentalité...

I. La Gestion délégué à LE&C Grand Sud

Depuis Mai 2023, la Commune délègue la gestion et l'animation du Point Accueil Jeunes de Fontenilles à l'association Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud via une procédure de marché public.

LE&C Grand Sud est une fédération d'Éducation Populaire qui intervient sur les champs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la culture, de la formation et des vacances adaptées sur les trois nouvelles régions du sud de la France. Son Projet Éducatif est résolument tourné vers la laïcité et la promotion des valeurs de la république. Il porte des valeurs Humanistes, une ferme volonté de s'impliquer dans une éducation pour tous et partagée avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Notre projet pédagogique s'inscrit en pleine cohérence avec le projet de LE&C Grand Sud.

II. L'ALAE, une structure pour une diversité d'interventions

A. Fonctionnement et moyens

1. L'ALAE

Commune	Fontenilles
Adresse	120 Impasse des Ecoles, 31470 Fontenilles
Téléphone	07.64.25.66.98
Adresse mail	lafontaine-elem-fontenilles@lecgs.org
Type d'établissement	Accueil de Loisirs Associé à l'École Élémentaire La Fontaine
Organisateur	Loisirs, Education & Citoyenneté Grand Sud 7 rue Paul Mesplé, 31100 Toulouse 05.62.87.43.43
Autorité	Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) 1 Place Saint-Etienne - CS 38521 31685 Toulouse Cedex 6

2. Horaires d'ouverture

	MATIN	MIDI	SOIR
LUNDI	7h30-9h	12h-13h55	16h20-19h
MARDI			
MERCREDI		ALAE des Mercredis à Génibrat	
JEUDI		12h-13h55	16h20-19h
VENDREDI			

Le public accueilli est l'ensemble des enfants scolarisés sur l'école élémentaire La Fontaine de Fontenilles. Le présent projet pédagogique concerne l'action éducative portée par l'ALAE sur les temps qui font l'objet d'une déclaration auprès des services compétents de l'État. Son action s'articule avec d'autres projets qui sont portées par la structure :

- Organisation des TAP de 16h30 à 17h30 les lundis, mardis et jeudis
- Mise en place d'une garderie municipale les mercredis de 12h à 12h45 sans repas

3. Composition de l'équipe d'encadrement et rôle de chacun

Dans le cadre de l'ALAE, l'équipe d'animation est coordonnée par Cynthia DEGORGUE, coordinatrice Enfance Jeunesse, qui assure la cohérence des différents dispositifs (*DEJEPS*).

Simon SANGOUARD, directeur Enfance, assure la direction des différents projets (*Master EEA VSPE, BPJEPS LTP*) :

- Définit le projet pédagogique de son centre avec l'équipe
- Responsable du bon fonctionnement du centre et est garant de la sécurité affective, physique et morale des enfants et des animateurs
- Vise une homogénéité de l'équipe sur le plan du sexe, de l'âge, et une complémentarité au regard de leurs compétences. Néanmoins, son choix est dépendant de l'offre locale en matière d'animateurs et des périodes de congés.
- Doit être disponible, accorder des moments informels aux animateurs dans la journée pour faire le point, répondre à leurs interrogations, les observer. Il doit permettre à chacun de trouver son rythme de travail et de repos
- Favorise la dimension ludique de ce lieu d'accueil qu'est le centre de loisirs par le biais soit de la décoration du site, soit des modalités d'accueil de l'enfant, des parents. - Permet à chacun de travailler dans les meilleures conditions possibles, en veillant à la préparation et à l'achat du matériel
- S'engage dans une dynamique de travail et de bonne humeur

Laurie OULIEU, directrice adjointe, assure le suivi pédagogique sur le terrain (*BPJEPS LTP*) :

- Participe à l'élaboration du projet pédagogique du centre avec l'équipe
- Responsable du bon fonctionnement du centre et est garant de la sécurité affective, physique et morale des enfants et des animateurs
- A un rôle de formateur et de suivi des animateurs. Il doit permettre à chacun de se former et de s'informer, en échangeant les compétences, en proposant des moments de formation. Ce rôle est d'autant plus important avec un animateur peu expérimenté. Il consiste, dans un premier temps, à faciliter son intégration dans l'équipe puis à l'assister, le conseiller, l'accompagner dans ses démarches
- Accompagne l'équipe d'animation dans la préparation et mise en place des diverses activités
- Veille à la préparation des animations et à l'achat du matériel
- Favorise également la dimension ludique de ce lieu d'accueil qu'est le centre de loisirs par le biais soit de la décoration du site, soit des modalités d'accueil de l'enfant, des parents

14 animateurs assurent l'encadrement, l'accompagnement et l'animation auprès des enfants (*BAFA ou équivalent, CAP Petite Enfance*)

- Ils sont garant de la sécurité et de l'hygiène de tous les enfants
- Adhère au projet pédagogique et à sa construction et s'engage à avoir, dans tout ce qu'il entreprend, une action cohérente par rapport aux objectifs du centre
- Doit savoir se remettre en question et ne pas hésiter à interroger le directeur pour lui demander conseil
- S'adapte aux différents besoins des enfants. Pour cela, il doit avoir un minimum de connaissances sur l'enfant mais aussi et surtout être présent, disponible et à leur écoute

- Référent, il est garant des règles de vie, il doit être exemplaire dans son comportement et dans ses propos (*langage utilisé*)
- Force de proposition et d'initiative, il est indispensable que chaque animateur s'intègre au groupe et contribue aux tâches matérielles et à l'organisation des journées

Les expériences et le vécu de chacun sont différents. L'animateur doit faire preuve d'ouverture d'esprit afin de favoriser la tolérance et l'écoute envers autrui. Cela implique que l'individu respecte le groupe et que le groupe respecte l'individu, d'autant plus que chacun peut apporter aux autres.

L'accueil d'un stagiaire BAFA ou autre est un moment particulier qui demande une attention particulière liée à sa formation. L'équipe doit répondre à ses interrogations et l'encourager à prendre des initiatives. Il est suivi par le directeur adjoint

4. Caractéristiques du public accueilli

a) Les 6-8 ans

A cet âge, les enfants comptent avec une bonne maîtrise corporelle, ils ont besoin de se dépenser. Ils sont à la recherche de leurs limites. Ils souhaitent prendre des responsabilités et réaliser des exploits tout seuls, cependant le groupe prend de l'importance et ils peuvent avoir une notion de partage plus développée. Ils attendent que l'adulte leur fasse confiance. Ils sont curieux, ils souhaitent connaître, savoir et comprendre. C'est le début de l'esprit critique.

b) Les 9-11 ans

Pour certains enfants, c'est le début de la puberté. Ces transformations physiques sont variables. Ces changements peuvent avoir un impact sur leur assurance et le rapport aux autres. Pour les préadolescents, c'est une période où ils réaffirment leur personnalité, ils éprouvent le besoin d'appartenir à un groupe. Ils cherchent à s'identifier avec les figures d'autorité en extérieur de la famille, ils souhaitent être valorisés. Ils s'intéressent aux créations et maîtrisent des techniques élaborées, ils construisent leur opinion du monde, ils réfléchissent et peuvent exposer leur esprit critique.

5. Le fonctionnement

Les familles souhaitant inscrire leur enfant doivent remplir un dossier d'inscription valable et complet, pour les accueils de loisirs de la ville de Fontenilles. Pour les enfants ayant déjà été inscrits, une mise à jour des informations est demandée pour chaque année scolaire. Afin de procéder aux réservations, chaque famille a accès au « Portail famille » : c'est un site qui permet à la fois de réserver les repas du midi, les après-midis des mercredis, mais aussi les demi-journées ou journées pendant les vacances scolaires.

Les familles sont facturées en fonction des jours de présence des enfants. Les échéances de facturations sont communiquées aux familles en amont. L'ALAE Élémentaire La Fontaine de Fontenilles est réservé aux enfants scolarisés sur l'École élémentaire de La Fontaine et Fontenilles.

B. Nos orientations éducatives

Les axes fixés seront alimentés par les évaluations annuelles du PEDT, du fonctionnement des services, des besoins identifiés, d'un état des lieux qui est permanent sur les dispositifs, en lien avec l'évolution de l'environnement, réglementaire et institutionnel.

1. Participer à l'éducation d'une jeunesse éco citoyenne

a) Accompagner l'enfant à prendre sa place dans les structures, dans la ville, dans son environnement

Objectif Général 1 : Donner à l'enfant les possibilités de choisir son activité et de la réaliser avec ses camarades

- Objectif Opérationnel 1 : Proposer 4 activités par midi
- Objectif Opérationnel 2 : Proposer 3 TAP différents les lundis, mardis et jeudis

Objectif Général 2 : Favoriser les relations entre enfants et adultes

- Objectif Opérationnel 1 : Discuter avec les enfants sur le temps du repas
- Objectif Opérationnel 2 : Discuter avec les enfants en fin d'activité

Moyens et actions :

- Les projets portés par l'ALAE revêtent une dimension collective ouverte à tous. Elles sont un support à l'apprentissage de la vie en collectivité et l'acceptation de l'autre au-delà de ses différences. Les temps de vie collective seront privilégiés à travers la mise en place de différentes activités : Organisation de tournois sportifs par exemple.
- La participation à l'animation de la vie locale sera privilégiée. Autant nous serons preneurs de pouvoir s'impliquer dans l'offre d'animation existante autant nous serons force de proposition pour que les enfants soient acteur dans leur commune :
 - Festi'famille fin mai/début juin
 - Octobre Rose
 - L'ALAE hanté
 - Téléthon
 - Carnaval
 - Fête de l'ALAE fin juin
- Les animations proposées doivent conduire les enfants à connaître leur environnement et à identifier les ressources du territoire. Les rencontres avec les autres structures enfance du territoire et du réseau enfance de LE&C Grand Sud seront privilégiées :
 - Semaine de la Laïcité début décembre
 - Les défis CULTURE impulsés par LE&C GS
 - INNOV'ACTION organisé par LE&C GS

b) Écouter et respecter la parole de l'enfant, favoriser l'expression

Objectif Général 1 : Permettre à l'enfant de s'exprimer sur ses choix d'activités

- Objectif Opérationnel 1 : Mettre en place un espace d'expression pour les idées d'activités des enfants
- Objectif Opérationnel 2 : Discuter avec chaque enfant sur ses envies d'activités

Objectif Général 2 : Développer l'expression de l'enfant

- Objectif Opérationnel 1 : Création d'une pièce de théâtre
- Objectif Opérationnel 2 : Mise en place d'une Commission Conflit par les paires

Moyens et actions :

- Une partie des programmes d'activité seront construits avec les enfants eux-mêmes. Ils seront associés à leur réalisation et à l'organisation certains projets, dans un souci d'apprentissage de l'autonomie et d'implication dans la vie de la structure :
 - Boîte à idées
 - « C'est qui pilote »
 - Commission Cantine
- La posture de l'équipe encadrante devra permettre l'expression et le non jugement de tous et de chacun. Les animateurs seront en ce sens vigilant à prendre en compte l'état émotionnel des enfants par l'acceptation de tous (*notion d'empathie*).
- A-travers d'activités manuelles, l'enfant est libre dans des choix qu'il fait dans les différentes réalisations
- Les Éco-délégués : il s'agit d'un espace d'expression qui favorise l'émergence de nouveaux projets et le moyen de montrer que l'enfance est responsable.
 - Sensibilisation au tri sélectif
 - Mise en place d'un composteur
- Mise en place d'une boîte à idées
- Mise en place de débats ou d'autres temps d'échange sur les nouvelles propositions

2. Principe d'égalité et de neutralité : garantir un accès égal à des accueils de qualité

a) Prendre en compte la différence

Objectif Général 1 : Faciliter l'intégration de chacun

- Objectif Opérationnel 1 : Organisation de théâtre forum autour de l'inclusion
- Objectif Opérationnel 2 : Discuter avec les enfants autour de l'empathie

Objectif Général 2 : Favoriser l'inclusion du public en situation de handicap

- Objectif Opérationnel 1 : Mise en place d'un tournoi sportif handisport
- Objectif Opérationnel 2 : Accueillir les familles des enfants en situation de handicap à-travers une rencontre pré-rentree

Moyens et actions :

- La structure est ouverte à tous. En ce sens, elle a vocation à travailler sur l'acceptation et le respect des différences ; qu'elles soient physiques, culturelles, géographiques, sociales, etc. La démarche de coopération au sein des groupes sera encouragée de manière à produire des normes communes et faciliter la compréhension et la connaissance de l'autre.
- LE&C Grand Sud possède dans ses chargés de missions, Régine JARNO, chargée de mission INCLUSION, qui nous aide et nous accompagne sur notre pratique au quotidien
- Mise en place d'une Commission d'enfants pour la gestion des conflits par les pairs

b) Égalité des chances :

Objectif Général 1 : Permettre à chaque enfant d'avoir accès à chaque activité

- Objectif Opérationnel 1 : Communiquer le programme d'activités à toutes les familles
- Objectif Opérationnel 2 : Faire des groupes sur les TAP avec plus de 15 inscrits

Objectif Général 2 : Permettre à chaque enfant de pouvoir agir dans chaque activité

- Objectif Opérationnel 1 : Faire des groupes de besoins sur les activités
- Objectif Opérationnel 2 : Donner la parole en fin de chaque activité

Moyens et actions :

- Notre action a vocation à permettre d'assurer une égalité dans l'accès aux loisirs à la culture, au sport, au savoir...
- Les supports utilisés devront favoriser la mixité des publics en portant une attention particulière aux publics qui ne disposent pas des ressources dans leur entourage.
- Mise en place de tournois sportifs mixtes
- Former les équipes sur les notions de libre choix et de bienveillance afin de lutter contre les Violences Éducatives Ordinaires

3. Répondre aux besoins psychologiques et physiologiques de l'enfant, et renforcer la culture du travail partenarial autour de l'enfant et d'un projet de fonctionnement

a) Respecter l'enfant, ses besoins, son rythme chrono biologique et son parcours éducatif

Objectif Général 1 : Développer des espaces identifiables

- Objectif Opérationnel 1 : Mise en place d'un coin lecture
- Objectif Opérationnel 2 : Mise en place d'un coin jeux de société

Objectif Général 2 : Permettre aux enfants de créer leur propre fonctionnement

- Objectif Opérationnel 1 : Discuter avec les enfants sur leur envie sur les espaces
- Objectif Opérationnel 2 : Elaboration des règles de vie avec les enfants

Moyens et actions :

- Une vigilance sera apportée dans chaque animation, pour prendre en compte les capacités de chaque enfant. L'aménagement de nos lieux d'accueil devra donner la possibilité de satisfaire à ses besoins, se reposer, se retrouver entre pair, s'impliquer dans un projet ou une action collective...
- Aménagement des espaces en réflexion avec l'équipe d'animation
- Aménagement des espaces en réflexion avec les enfants
- Intervention de Régine JARNO, chargée de mission INCLUSION à LE&C Grand Sud
- Projets communs entre nos 6-7 ans et les 5-6 ans de l'ALAE Maternelle de la Fontaine sur le temps du repas, avec mise en place de l'autonomie de l'enfant au self-service
- Les projets « passerels » seront privilégiés notamment avec la mise en place et la généralisation d'action mutualisée qui permettra une passerelle entre les services enfance de la collectivité et la structure jeunesse. Il permettra de proposer des actions permettant aux plus jeunes de trouver des repères dans la structure, pour connaître les lieux, l'équipe, son mode de fonctionnement.... Il permet également de nouer une relation de confiance avec les familles.
- Des projets pour les prés ados (CM2), dans un environnement sécurisant, avec des repères afin de permettre un passage à l'adolescence en douceur sont mis en place avec le PAJ
- Toutes les actions permettant aux enfants de grandir et de devenir acteur de son projet de loisirs seront encouragées. Qu'elles s'adressent aux plus petits comme aux plus grands : créations manuelles, organisation d'expositions photos, de tournois sportifs, etc.

b) La place des familles dans les structures

Objectif Général 1 : Donner aux familles la possibilité de connaître un peu mieux l'environnement dans lequel leur enfant évolue chaque jour

- Objectif Opérationnel 1 : Organisation d'un Accueil Café en début d'année
- Objectif Opérationnel : Organisation de la Fête de fin d'année

Objectif Général 2 : Contribuer positivement à la vie de l'ALAE

- Objectif Opérationnel 1 : Proposer aux familles d'intervenir pour faire découvrir leur métier dans une démarche d'ouverture
- Objectif Opérationnel 2 : Faire participer les familles à des sorties péri scolaires

Moyens et actions :

- Satisfaisant à notre idéal de coéducation, nous accordons une place particulière aux parents dans la structure. Des temps spécifiques seront dédiés à l'accueil des familles.
- Travail autour de la parentalité
- Café des parents en partenariat avec les représentants des parents d'élèves
- Ouverture de l'ALAE aux familles sur la fête de fin d'année
- Faire connaître l'équipe d'animation par le biais d'un trombinoscope
- Les actions parents/enfants seront proposées à plusieurs reprises dans l'année. Elles viseront à favoriser des temps de coopération parent enfants mais également entre différentes générations : Marché de Noël, Fête de fin d'année, Réunions de rentrée, Fête de l'enfance et de la jeunesse, etc.
- Avant la rentrée, faire découvrir l'ALAE, les locaux ainsi que le fonctionnement aux nouveaux parents et leurs enfants
- Organisation d'une rencontre de présentation du service périscolaire auprès des parents, en collaboration avec les enseignants et l'équipe d'animation
- Il est essentiel de rester en relation avec la famille pour la tenir informée de l'adaptation de l'enfant. Cette confiance sera mise en place dès la rentrée pour le bien-être de l'enfant, de ses besoins affectifs et de sécurité

c) Cohérence éducative, concertation et collaboration avec les acteurs éducatifs du territoire

Objectif Général 1 : Garantir de bonnes relations interprofessionnelles avec la collectivité

- Objectif Opérationnel 1 : Participer au groupe de réflexion du PEDT
- Objectif Opérationnel 2 : Échanger chaque semaine la municipalité

Objectif Général 2 : Favoriser des actions de convergence éducatives avec l'école

- Objectif Opérationnel 1 : Échanger avec la Directrice chaque lundi
- Objectif Opérationnel 2 : Mise en place de projets communs avec l'école

Moyens et actions :

- De façon générale, un partenariat fructueux et durable repose sur la convergence de vues et d'intérêts, qui se traduisent par la volonté de concevoir un projet en commun. Il sera recherché un climat de confiance réciproque, en étant au clair sur ce que chacun apporte à la relation. C'est-à-dire en se positionnant dans un état d'esprit constructif et bienveillant au service de l'enfant.

- Avec la collectivité : la direction du service cherchera à établir une relation régulière basée sur la transmission d'information, la communication tout en faisant la liaison entre la collectivité et les divers acteurs du service périscolaire. Il nous importera donc de garantir de bonnes relations inter professionnelles, afin d'assumer ensemble notre mission de service public. Quelques réunions formelles pourront permettre de faire un « arrêt sur image » du service.
- Avec l'école : la relation consistera de mettre en avant les points de convergence éducatif qui conduiront à des objectifs et actions communes.
- Avec les associations locales : Le service enfance s'attachera de mobiliser les associations et favoriser les liens intergénérationnels dans le cadre du PEDT à-travers les activités du midi et du soir. Ceci afin, d'une part de faire découvrir le champ associatif aux enfants par la découverte de nouvelles activités de loisirs, d'autre part, de participer à la vie de la commune.
- Concrètement cela peut se traduire par :
 - o Faciliter le temps de transition entre l'école, la famille, l'ALAE par la mise en place du personnel référent soucieux de la sécurité du cadre donné ainsi que la mise en place d'un cahier de liaison commun.
 - o Se réunir pour convenir d'une parole et attitude commune pour passer de la cohérence à la complémentarité entre le service et l'école. (Règles de vie, partage des espaces, projet en commun...)
 - o Avoir un regard partagé sur les enfants « à besoin spécifiques et porteurs de handicap, tout en participant aux réunions d'équipes éducatives.
 - o Mise en place de projets communs (projets éco-délégués, autour du développement durable, sur le "vivre-ensemble", autour des valeurs citoyennes/autour des activités physiques et sportives par le biais d'animation ludique).

III. Evaluation

A. Une évaluation progressive

1. La relation avec la collectivité

L'Association LE&C Grand Sud s'est engagée à animer 2 à 3 comités de pilotage annuels pour dresser et partager l'évaluation de l'ensemble des actions portées par la structure. Cela permet de croiser les regards des différents partenaires afin de viser la cohérence éducative des actions déployées par l'ALAE.

Ces comités de pilotage permettent de rassembler les élus communaux, les techniciens de la commune, le coordinateur PEDT, la coordinatrice enfance jeunesse, la direction de l'ALAE et les représentants de LE&C Grand Sud (*Agent de Développement Territorial, Chargé de Mission Jeunesse, Directeur Général*).

2. L'évaluation par dispositif

L'ALAE et LE&C Grand Sud procède aussi à une évaluation par dispositif et/ou par projet selon :

- L'accueil du matin
- Les différents projets mis en place sur les chemins « *Sport* », « *Environnement* » et « *Culture* »
- Les évènements durant l'année : Carnaval, etc.

B. Les critères d'évaluation

1. L'évaluation quantitative

Au-delà du simple nombre d'enfants touché par les actions, l'évaluation quantitative doit permettre d'étayer et d'approfondir l'évaluation qualitative :

- Le nombre d'enfants impliqués
- Le taux de fréquentation
- La mixité de genre, d'âge et sociale dans les actions

2. L'évaluation qualitative

L'évaluation qualitative permet de mieux identifier la réussite ou le déroulement de chaque projet ou action. L'analyse qualitative est étayée par l'approche quantitative :

- Déroulement du projet ou de l'action
- Difficultés rencontrées mais solutionnées
- Difficultés rencontrées mais non solutionnées
- Implication active des enfants
- Prise d'initiative
- Participation et expression
- Satisfaction des enfants
- Perspectives à envisager
- Effets induits
- Relation avec les familles
- Satisfaction des familles
- Relation avec les partenaires locaux
- Satisfaction des partenaires locaux
- Relation avec les partenaires institutionnels
- Satisfaction des partenaires institutionnels



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé • 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 • Télécopie : 05 62 87 43 44
www.lecgs.org • contact@lecgs.org

